

MINISTERE DE LA DEFENSE

ETAT-MAJOR DES ARMEES

CENTRE D'EXPLOITATION DU RENSEIGNEMENT MILITAIRE

Declassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

Paris, le 16 juillet 1990

N° 5248 /DEF/EMA/CERM/2/CD

NOTE DE RENSEIGNEMENT

DECLASSIFICATION	A COMPTER DU
CONFIDENTIEL DEFENSE	
DIFFUSION RESTREINTE	JUL 95
NON PROTEGE	

OBJET : Généralités sur la défense du Rwanda
PJOINTES : 6 annexes.
D.ABROGE : NR N° 4193/DEF/EMA/CERM/2/CD du 20 février 1987
N° 4478/DEF/EMA/CERM/2/CD du 29 mars 1985

SOMMAIRE

1.- Introduction 2
2.- Menaces - politique de défense 2
3.- Organisation de la défense 2
4.- Organisation des forces 2-3
5.- Personnel : recrutement - formation 3-4
6.- Budget de la défense 4
7.- Coopération militaire avec l'étranger 4-5
8.- Valeur opérationnelle 5-6

ANNEXES

A.- Données de base 7
B.- Organisation de la défense 8
C.- Personnalités de la défense 9-10
D.- Armée rwandaise 11-12-13-14-15-16-17
E.- Gendarmerie Nationale 18
F.- Carte d'implantation des unités 19

N°CODE	PAGE N° DE 19	1 PAGES	REPERE CLASSEMENT : 200.000 RWA DATE DE REDACTION : JUILLET 90
--------	------------------	------------	---

768

I.- INTRODUCTION :

Petit pays enclavé et surpeuplé (1), le Rwanda (cf annexe A) a été successivement protectorat allemand puis belge. Il a accédé à l'indépendance le 15 juillet 1962.

Il est dirigé, depuis le 5 juillet 1973, par le général Habyarimana arrivé au pouvoir par un coup d'Etat.

II.- MENACES - POLITIQUE DE DEFENSE :

21.- Le Rwanda ne fait l'objet d'aucune menace extérieure et n'a de contentieux territorial avec aucun de ses voisins. Il doit cependant surveiller de près ses frontières pour contrôler les passages de réfugiés (tutsis d'Ouganda, du Zaïre ou du Burundi) ou d'incontrôlés (Zaïre).

22.- Il peut craindre à l'intérieur des désordres résultant :

- de l'opposition traditionnelle entre les hutus (85 % de la population) et les tutsis,
- des conséquences sociales d'une très mauvaise situation économique.

23.- Dans ce contexte et compte tenu de ses ressources, le Rwanda s'est doté de forces armées modestes à vocation de maintien de l'ordre.

III.- ORGANISATION DE LA DEFENSE (cf annexes B et C) :

Le président de la République, président fondateur du parti unique, cumule les fonctions de ministre de la Défense et de chef d'état-major de l'armée rwandaise et de la gendarmerie.

Il est assisté :

- au niveau du ministère de la Défense, d'un secrétaire général de la Défense et d'un inspecteur général des armées,
- au niveau de l'Etat-Major des Armées, de deux chefs d'Etat-Major adjoints : l'un pour l'armée (composantes terre et air), l'autre pour la gendarmerie.

IV.- ORGANISATION DES FORCES :

Les forces armées rwandaises (12.500 hommes) sont constituées de l'armée rwandaise, de la gendarmerie nationale et de la garde présidentielle.

41.- L'armée rwandaise :

Forte d'environ 9.000 hommes, l'armée rwandaise comprend :

411.- les unités terrestres de combat (cf annexe D pages 1, 2, 3, 5 et annexe F) articulées en :

(1) Plus forte densité d'Afrique : 270 habitants/km²

N°CODE	PAGE N° 2 DE 19 PAGES	REPÈRE CLASSEMENT : 200.000 RWA DATE DE REDACTION : JUILLET 90
--------	--------------------------	---

767

- 3 bataillons commando dont 1 parachutiste,
- 1 bataillon de reconnaissance,
- 1 bataillon d'artillerie sol-sol,
- 1 bataillon d'artillerie sol-air,
- 7 compagnies autonomes d'infanterie.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 000574 du 09 FEV 2021

Ces unités sont équipées de matériels d'origine française (AML, MILAN) et dans une moindre mesure, soviétique (BRDM 100) ou chinoise (artillerie).

412.- Escadrille aérienne (cf annexe D pages 6 et 7) :

A l'effectif de 90 hommes, l'escadrille aérienne dispose de :

- 1 élément avions : 1 NORD 2501, 2 ISLANDER, 1 RALLYE,
- 1 élément hélicoptères : 1 DAUPHIN (VIP), 4 GAZELLE, 2 ECUREUIL.

413.- des unités de soutien : transport, génie, transmissions...

414.- des écoles (cf annexe D page 4).

42.- La gendarmerie nationale (cf annexe E) :

Forme de 3.500 hommes, la gendarmerie compte principalement :

- 1 groupe mobile d'intervention,
- 7 groupes territoriaux,
- 1 école de formation.

43.- La garde présidentielle :

Le bataillon de la garde présidentielle (200 hommes) est une unité détachée, subordonnée au secrétariat général de la défense. Il dispose d'une douzaine de blindés légers.

V.- PERSONNEL ; RECRUTEMENT, FORMATION :

51.- Répartition :

Les 12.500 hommes des forces armées rwandaises se répartissent comme suit :

- officiers : 375 soit 3 %
- sous-officiers : 1.120 soit 9 %
- militaires du rang : 11.000 soit 88 %

52.- Recrutement - formation :

Tout le personnel militaire est soit sous contrat soit de carrière.

521.- militaires du rang :

Le recrutement est basé sur le volontariat. La durée du contrat d'engagement est de 5 ans.

NYCODE	PAGE N° 3 DE 19 PAGES	REPERE CLASSEMENT : 200.000 RWA DATE DE REDACTION : JUILLET 90
--------	--------------------------	---

(766)

La formation se déroule en deux phases :

- formation initiale de 6 mois au Centre d'Instruction de Gako,
- formation commando de 7 mois au Centre Commando de Bigowe.

Les militaires du rang destinés à servir dans la gendarmerie suivent en outre une formation spécifique de 7 mois.

522.- sous-officiers :

Deux types de recrutement coexistent :

- sous contrat : - direct sur concours, durée : 13 mois
- parmi le militaire du rang : formation de 8 mois.
- de carrière : - choisis parmi les sous-officiers sous contrat après un stage de 9 mois

La formation des sous-officiers s'effectue initialement à l'école de Butare puis dans les unités et à l'étranger (spécialistes).

523.- officiers :

Le recrutement est opéré sur concours direct et accessoirement par la promotion de sous-officiers ou le recrutement de spécialistes.

Après une formation initiale (Ecole Militaire Supérieure de Kigali) de 4 ans pour les élèves officiers directs et d'un an pour les autres recrutements, les officiers reçoivent leur instruction de spécialité. Certains vont en stage à l'étranger.

La sélection est rigoureuse : sur 150 à 200 élèves officiers admis en première année, seuls 20 à 40 accèdent à l'épaulette (environ 20 %).

VI- BUDGET DE LA DEFENSE :

En 1989, le budget de la défense était de 38 millions de dollars, soit 13 % du budget général. Ce budget est pratiquement utilisé en totalité pour le fonctionnement. Le Rwanda compte sur la coopération étrangère pour le gros de son matériel.

VII- COOPERATION MILITAIRE ETRANGERE :

71.- France :

La France et le Rwanda sont liés par l'accord particulier d'assistance militaire du 18 juillet 1975. A la demande des Rwandais, cet accord est en cours de renégociation.

La coopération militaire française se situe à trois niveaux :

- Assistance Militaire Technique (AMT) : 7 officiers et 13 sous-officiers affectés :

- * à la formation des brevets parachutistes (TAP)
- * au perfectionnement des équipages avions et hélicoptères (AIR, ALAT)
- * à la formation des officiers à l'Ecole Supérieure Militaire (2 officiers)
- * dans les transmissions

N°CODE

PAGE N° 4
DE 19 PAGES

REPERE CLASSEMENT : 200.000 RWA
DATE DE REDACTION : JUILLET 90

765

* dans la gendarmerie (3 officiers, 5 sous-officiers)

- Aide directe : de l'ordre de 4 MF depuis 1984.

- Accueil de stagiaires : la France accueille une trentaine de stagiaires par an.

72.- Belgique :

La Belgique et le Rwanda ont passé des accords de coopération.

20 coopérants belges, officiers et sous-officiers servent :

- A l'état-major des forces armées,
- A l'Ecole Supérieure Militaire,
- Au service de Santé.

L'aide directe est de l'ordre de 6 MF par an.

La Belgique accueille annuellement une soixantaine de stagiaires dans ses écoles militaires.

73.- République Fédérale d'Allemagne :

Depuis 1981, la RFA participe à la formation des personnels du génie et des travaux publics (1 officier et 6 sous-officiers).

L'aide directe est d'environ 2 MF par an.

La RFA accueille quelques stagiaires sous-officiers rwandais (4 ou 5).

74.- Autres pays :

741.- Pays communistes :

Jusqu'en 1981, le Rwanda faisait largement appel à la coopération militaire des pays communistes ; URSS, Chine, Corée du Nord et à la Libye :

- fourniture d'armement et de matériels : Chine et Corée du Nord pour l'artillerie, Libye pour les véhicules de transport et blindés légers,

(Libye).
- formation de personnels : unité anti-aérienne (Chine) unité parachutiste

742.- Pays occidentaux et africains :

La coopération avec les Etats-Unis et le Zaïre est épisodique (quelques stagiaires).

Il n'y a pas d'autre coopération militaire au Rwanda depuis 1986.

VIII.- VALEUR OPERATIONNELLE :

La capacité opérationnelle des forces armées rwandaises est faible en raison, notamment :

- de leur inorganisation,

N°CODE	PAGE N° 5 DE 19 PAGES	REPERE CLASSEMENT : 200.000 RWA DATE DE REDACTION : JUILLET 90
--------	--------------------------	---

- de leur sous-encadrement notoire aggravé par l'absence de nombreux officiers pris par des tâches politiques, administratives et économiques (ils sont autorisés à créer des entreprises pour favoriser le développement) ;

- du manque d'entraînement des unités ,

- absence de moyens et d'organisation logistique cohérents.

Il reste que les forces armées rwandaises ont une certaine capacité de maintien de l'ordre.

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

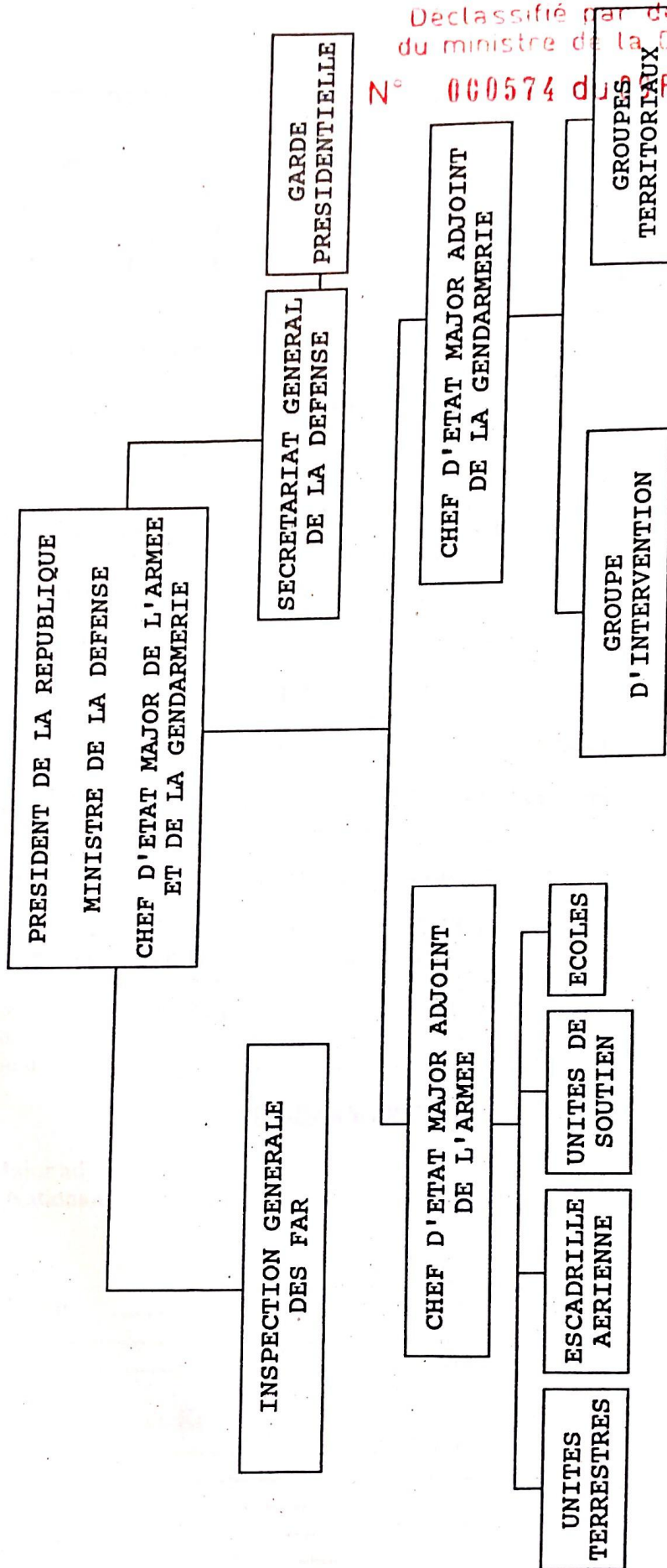
N°CODE

PAGE N° 6
DE 19 PAGES

REPERE CLASSEMENT : 200.000 RWA
DATE DE REDACTION : JUILLET 90

763

ORGANIGRAMME DE LA DEFENSE



Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 000574 du 15 FEV 2021

ANNEXE B

761

N° 000574 du 09 FEV 2021

LISTE DES PERSONNALITES ET DES PRINCIPAUX COMMANDANTS D'UNITE

DE LA DEFENSE ET DES FORCES ARMEES RWANDAISES

Président de la République,
Ministre de la Défense Nationale,
Chef d'Etat-Major des Forces Armées
et de la Gendarmerie : Général-Major Habyarimana Juvénal

Secrétaire et conseiller personnel du Ministre : Colonel Sakota

MINISTERE DE LA DEFENSE

Secrétaire général de la Défense : Lcl Rusatira

Service documentation : Cdt M.
Service approvisionnement : Major H.
Service personnel : Major N.
Service programme et études : Cdt H.
Direction de la Coopération : Lcl Munyangango
Inspecteur général des FAR : Lcl Ruhashya

ARMEE RWANDAISE

Chef d'Etat-Major adjoint de l'Armée Rwandaise. : Colonel Serubuga

G.1 Personnel : Lcl Nkuliye Kubona
G.2 Renseignements :
G.3 Instruction : Lcl Gatsinzi
G.4 Logistique : Major N.

Cdt le bataillon d'artillerie SA : Col Bagosora
Cdt le bataillon para-commando : Major N.
Cdt le bataillon commando Ruhengeri : Major B.
Cdt le bataillon commando Kibungo : Lcl Munyangango
Cdt le bataillon reconnaissance : Major R.
Cdt l'escadrille avions : Lcl Ntahobari

GENDARMERIE

Chef d'Etat-Major adjoint de la
Gendarmerie Nationale : Colonel Rwagafilita

G.1 Personnel : Major
G.2 Renseignements : Cne N.
G.3 Instruction : Lcl Hakizimana
G.4 Logistique : Lcl Nshimyararezi

Cdt Grpt. Kigali et le camp de Kacyuru : Lcl Nsengiyumva
Cdt Grpt. Kibungo : Cne N.
Cdt Grpt. Ruhengeri : Cne N.
Cdt Grpt. Butare : Cdt B.
Cdt Grpt. Cyangugu : Cdt M.
Cdt Grpt. Gisenyi : Lt J.

N° 000574 du 09 FEV 2021

ECOLES

Cdt l'Ecole Supérieure Militaire.....: Colonel Buregeya
Cdt l'Ecole de la Gendarmerie Nationale.....: Lcl Uwihoreye
Cdt l'Ecole des sous-officiers: Lcl Muberuka
Cdt le Centre d'Instruction.....: Lcl Nsabimana
Cdt le Centre Commando.....: Lcl Baliyanga

PRINCIPAUX OFFICIERS DETACHES DANS DES TACHES CIVILES

Ministre de l'Industrie.....: Colonel Nsekalisé
Ministre de la Jeunesse.....: Lcl Ndindiliyimana
Directeur des aéroports.....: Lcl Ndibwami

N°CODE	PAGE N° 10 DE 19 PAGES	REPERE CLASSEMENT : 200.000 RWA DATE DE REDACTION : JUILLET 90
--------	---------------------------	---

759

L'ARMÉE RWANDAISE

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

I.- ORGANISATION (cf appendice 1) :

L'armée rwandaise comprend :

- un état-major,
- des unités de combat terrestre (cf appendice 2) articulées en :
 - * 3 bataillons commandos dont 1 parachutiste, à Kanombe, Ruhengeri, Kibungo,
 - * 1 bataillon de reconnaissance (blindés) à Kigali,
 - * 1 bataillon d'artillerie sol-air à Kanombe,
 - * 1 batterie d'artillerie sol-sol à Kanombe,
 - * 7 compagnies autonomes à : Byumba, Gabiro, Cyangugu, Giseny, Kibuye, Gitarama, Butare,
- 1 escadrille aérienne (cf appendice 5) : avions et hélicoptères à Kigali/Kanombe,
- des écoles (cf appendice 3)
- des unités de soutien et des services rattachés à l'Etat-Major dont les plus importantes :
 - * 1 compagnie de transport,
 - * 1 compagnie de transmissions,
 - * 2 compagnies du génie,
 - * 1 compagnie du matériel,
 - * 1 compagnie d'intendance,
 - * 1 compagnie du service de santé,
 - * 1 compagnie de police militaire,
 - * 1 compagnie de Q.G.

II.- PERSONNEL :

L'armée rwandaise compte 9.000 hommes.

Les effectifs théoriques des différentes unités sont évalués à :

- bataillon commando : 600,
- bataillon de reconnaissance : 300,
- bataillon artillerie SA : 400,
- batterie artillerie SS : 300,
- compagnie autonome d'infanterie : 200.

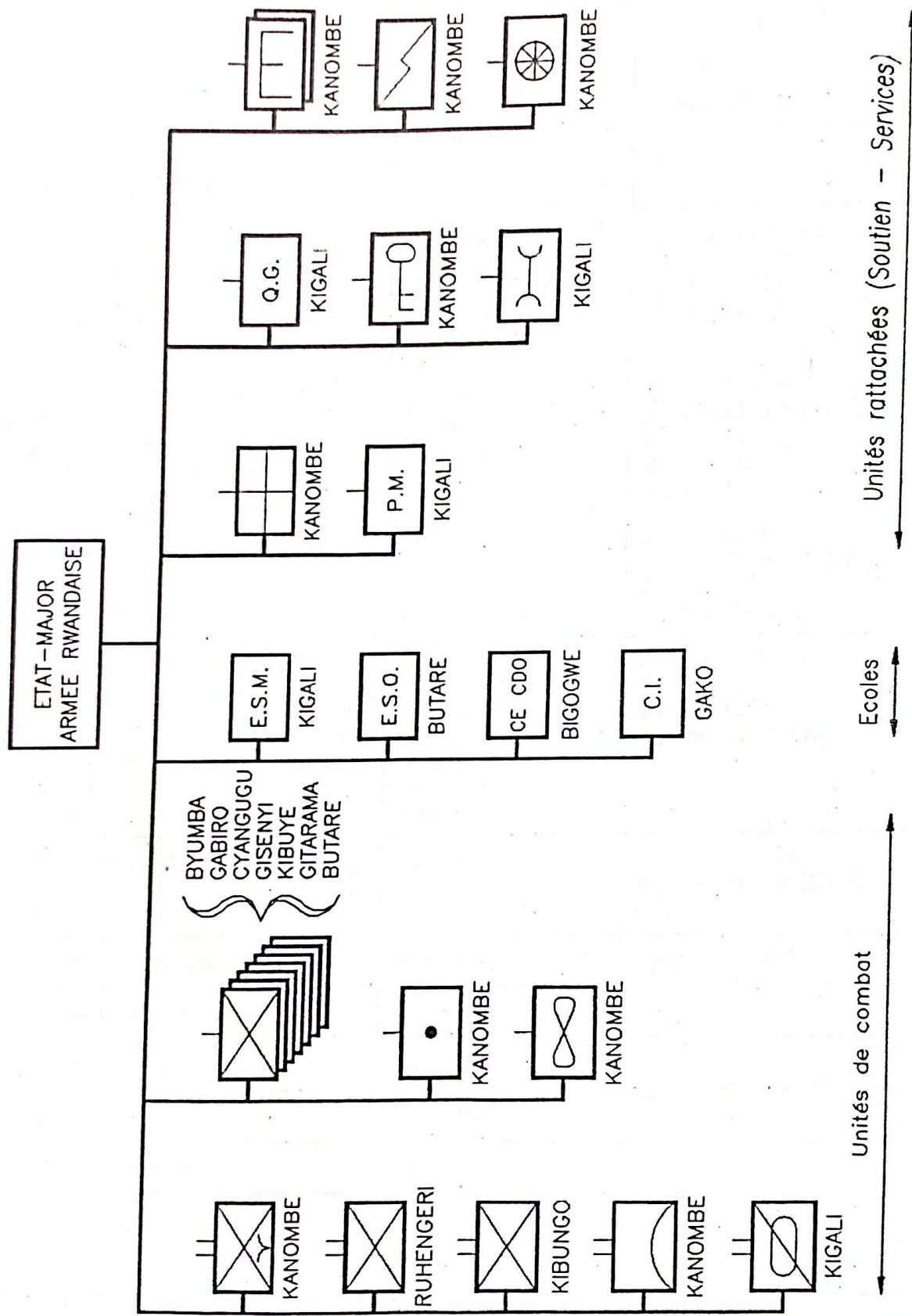
IV.- MATERIEL MAJEUR (cf appendice 4) :

N°CODE	PAGE N° 11 DE 19 PAGES	REPERE CLASSEMENT : 200.000 RWA DATE DE REDACTION : JUILLET 90
--------	---------------------------	---

758

ORGANIGRAMME DE L'ARMEE RWANDAISE

ANNEXE D
page 2
(appendice 1)
N° 000574 du 09 FEV 2021



757

ORDRE DE BATAILLE DE L'ARMEE RWANDAISE

UNITES	STATIONNEMENT	MATERIEL MAJEUR
* Etat-Major	Kigali	
<u>UNITES DE COMBAT</u>		
- Bataillon para-commando * 3 compagnies de fusiliers * 1 CCAS	Kanombe	individuel : FAL, UZI, PA collectif : M 60, M 81, FM FALO 12,7, 75 SR
- Bataillon commando * 3 compagnies de fusiliers * 1 CCAS	Ruhengeri	} individuel : FAL, UZI, PA collectif : M 60, M 81, FM FALO R.7, 75 SR 8 camions, 4 jeeps
- Bataillon commando * 3 compagnies de fusiliers * 1 CCAS	Kibungo	
- Bataillon de reconnaissance * 1 compagnie AML 60 * 1 compagnie AML 90 * 1 compagnie VBL et BDRM * 1 section d'éclairage * 1 section MILAN * 1 CCS	Kigali	individuel : FAL, UZI, PA Collectif : 26 AML 60 12 AML 90 13 VBL 4 BDRM 100 15 jeeps dont 4 75 SR 20 VT 12 MILAN
- 7 compagnies autonomes d'infanterie	Butare Byumba Cyangugu Gabiro Gisenyi Gitarama Kibuye	FAL, UZI, M 81 FM FALO, 2 camions, 2 jeeps dont 1 TRS
- Bataillon artillerie sol-air * 1 P.C. * 3 Batteries	Kanombe	12 pièces 37 AA 6 pièces 14,5 et 20 mm
- Batterie d'artillerie sol-sol	Kanombe	mortiers de 120
- compagnie de transport	Kanombe	
- compagnie de transmissions	Kanombe	
- 2 compagnies du génie	Kanombe	
- compagnie d'intendance	Kanombe	
- compagnie service de santé	Kanombe	
- compagnie du matériel	Kigali	
- compagnie de Q.G.	Kigali	
- compagnie de Police Militaire	Kigali	

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° 000574 du 09 FEV 2021

REPERTOIRE DES ECOLES ET CENTRES D'INSTRUCTION

UNITES	STATIONNEMENT	OBSERVATIONS
- Ecole Supérieure Militaire	Kigali	- Formation des officiers Instructeurs français, belges et rwandais
- Ecole des sous-officiers	Butare	- Instructeurs rwandais
- Centre d'entraînement commando	Bigogwe	- Instructeurs français
- Centre d'instruction du BUGESERA	Gako	- Formation initiales de tous les militaires du rang

N°CODE

PAGE N° 14
DE 19 PAGES

REPERE CLASSEMENT : 200.000 RWA
DATE DE REDACTION : JUILLET 90

755

N° 000574 du 09 FEV 2021

MATERIEL MAJEUR

CATEGORIE	TYPE DE MATERIEL
<p>I.- <u>ARMEMENT</u> :</p> <p>* Individuel</p> <p>* Collectif</p> <p>* Mortiers</p> <p>* Anti-char</p> <p>* Sol-air</p>	<p>- fusils : AK 47, FAL, G 3, FSA. - P.M. : UZI</p> <p>- F.M. : FALO, 12,7 mm</p> <p>- 60 mm - 81 mm - 6x120 mm (tractés)</p> <p>- canons 75 SR</p> <p>- 2 postes de tir MILAN - 20 missiles MILAN - ? canons 75 SR</p> <p>- 20 bitubes de 37 mm - 20 quadritubes de 14,5 mm et 20 mm</p>
<p>II.- <u>VEHICULES</u> :</p> <p>* Tous terrains</p> <p>* Blindés</p>	<p>- 360 de tous types (Jeeps, Nissan, Unimog, Mercedes...)</p> <p>- 27 AML 60 - 12 AML 90 - 16 VBL M 11 - 4 BDRM 100</p>

L'ESCADRILLE D'AVIATION

I.- ORGANISATION :

L'escadrille d'aviation (ESCAVI), basée à Kanombe et partie intégrante de l'armée rwandaise, dispose :

- d'un élément d'avions,
- d'une élément d'hélicoptères d'appui tactique,

Ses missions sont d'assurer :

- la formation et l'entraînement des équipages,
- l'entraînement du bataillon para-commando,
- les liaisons présidentielles.

II.- PERSONNEL :

L'effectif de l'ESCAVI (90 personnes) se compose de 18 officiers, 29 sous-officiers et 43 soldats.

La formation des pilotes est assurée par l'armée française : 3 AMT AIR moniteurs avions et 2 AMT ALAT moniteurs hélicoptères.

III.- PARC AERIEN :

L'escadrille est dotée de 10 aéronefs :

- 4 avions :
 - 1 N 2501
 - 2 ISLANDER BN 2A
 - 1 RALLYE
- 6 hélicoptères :
 - 1 GAZELLE armée : canon de 20 mm
 - 2 GAZELLE armées : lance-roquette de 68 mm
 - 2 ECUREUIL
 - 1 DAUPHIN (VIP)

La disponibilité est bonne : 80 %

IV.- INFRASTRUCTURE :

L'escadrille rwandaise est au complet stationnée à Kigali/Kanombe. Elle utilise deux terrains militaires de déploiement (Katikumba et Nyagatare) et, occasionnellement, une dizaine d'autres terrains (cf annexe page suivante et annexe F).

V.- VALEUR OPERATIONNELLE :

La valeur opérationnelle de l'escadrille est médiocre : manque de motivation (absentéisme), entraînement réduit malgré une bonne disponibilité des appareils.

PRINCIPAUX TERRAINS RWANDAIS D'AVIATION

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
N° 060574 du 09 FEV 2021

NOM (altitude en m)	COORDONNEES	PISTE		
		DIMENSION	NATURE	ORIENTATION
Kigali-Kanombe (1491)	01°58' S 030°08' E	3.500 x 49	Asphalte	10/28
Butare (1768)	02°36' S 029°44' E	860 x 25	Asphalte	09/27
Cyangugu (1591)	02°28' S 028°55' E	1.500 x 45	Asphalte	02/20
Gabiro (1465)	01°33' S 030°23' E	760 x 25	Latérite	10/28
Gisenyi (1554)	01°41' S 049°15' E	1.000 x 30	Asphalte	01/19
Nemba (1495)	02°20' S 030°12' E	1.100 x 25	Latérite	13/31
Ruhengeri (1860)	01°30' S 029°38' E	1480 x 35	Lave	14/32
MILITAIRES				
Kakitumba (1712)	01°04' S 030°27' E	700 x 25	Latérite	09/27
Nyagatare (1684)	01°18' S 030°19' E	700 x 25	Latérite	09/27

LA GENDARMERIEDéclassifié par décision
du ministre de la Défense

N° : 000574 du 09 FEV 2021

I.- ORGANISATION :

La gendarmerie nationale a été créée le 23 janvier 1974, en remplacement du corps de police dissous le 26 juin 1973.

Son organisation et son fonctionnement s'inspirent directement de ceux qui prévalent dans la gendarmerie française.

11.- Missions :

La gendarmerie remplit des missions de police judiciaire, de police administrative et participe à la défense.

12.- Composition :

D'un effectif de 3.500 hommes dont 120 officiers et 320 sous-officiers, elle comprend :

- un état-major,
- des unités territoriales : 7 groupements de gendarmerie territoriale et 3 brigades départementales,
- des unités mobiles : 3 compagnies à Kigali,
- des unités spécialisées dont :
 - * une compagnie d'aéroport (Kigali)
 - * une compagnie de sécurité routière
- une école de la gendarmerie nationale (EGENA) qui forme les officiers et sous-officiers.

13.- Déploiement :

La gendarmerie est déployée sur l'ensemble du territoire. Les 7 groupements de gendarmerie territoriale sont implantés à : Kigali, Kibungo, Ruhengeri, Butare, Gikongoro, Cyangugu et Gysenyi.

II.- PERSONNEL : RECRUTEMENT ET FORMATION :

A l'exception des officiers issus de l'armée, la gendarmerie recrute directement ses sous-officiers et gendarmes. Tout le personnel de la gendarmerie suit la formation initiale des militaires des forces armées (cf appendice 5).

La formation spécifique est ensuite assurée au sein de la gendarmerie.

III.- VALEUR OPERATIONNELLE :

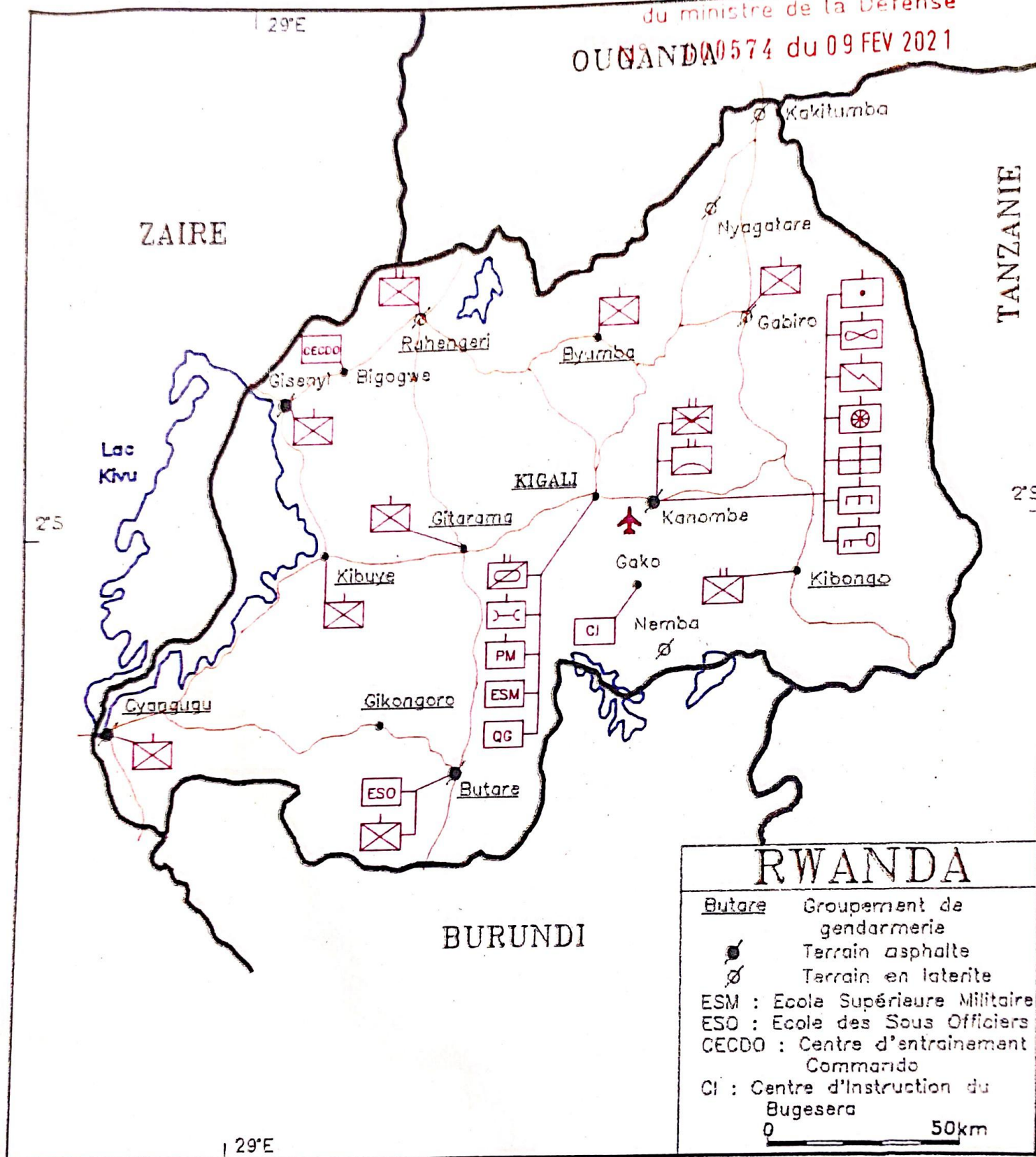
A l'image de l'armée rwandaise, la valeur opérationnelle de la gendarmerie est moyenne en raison :

- du manque de formation et d'entraînement,
- du sous-encadrement et du sous-effectif dus aux limitations budgétaires.

On peut néanmoins lui reconnaître une certaine capacité au maintien de l'ordre.

IMPLANTATION DES UNITES

Déclassifié par décision
du ministre de la Défense
OUVANDA 0574 du 09 FEV 2021

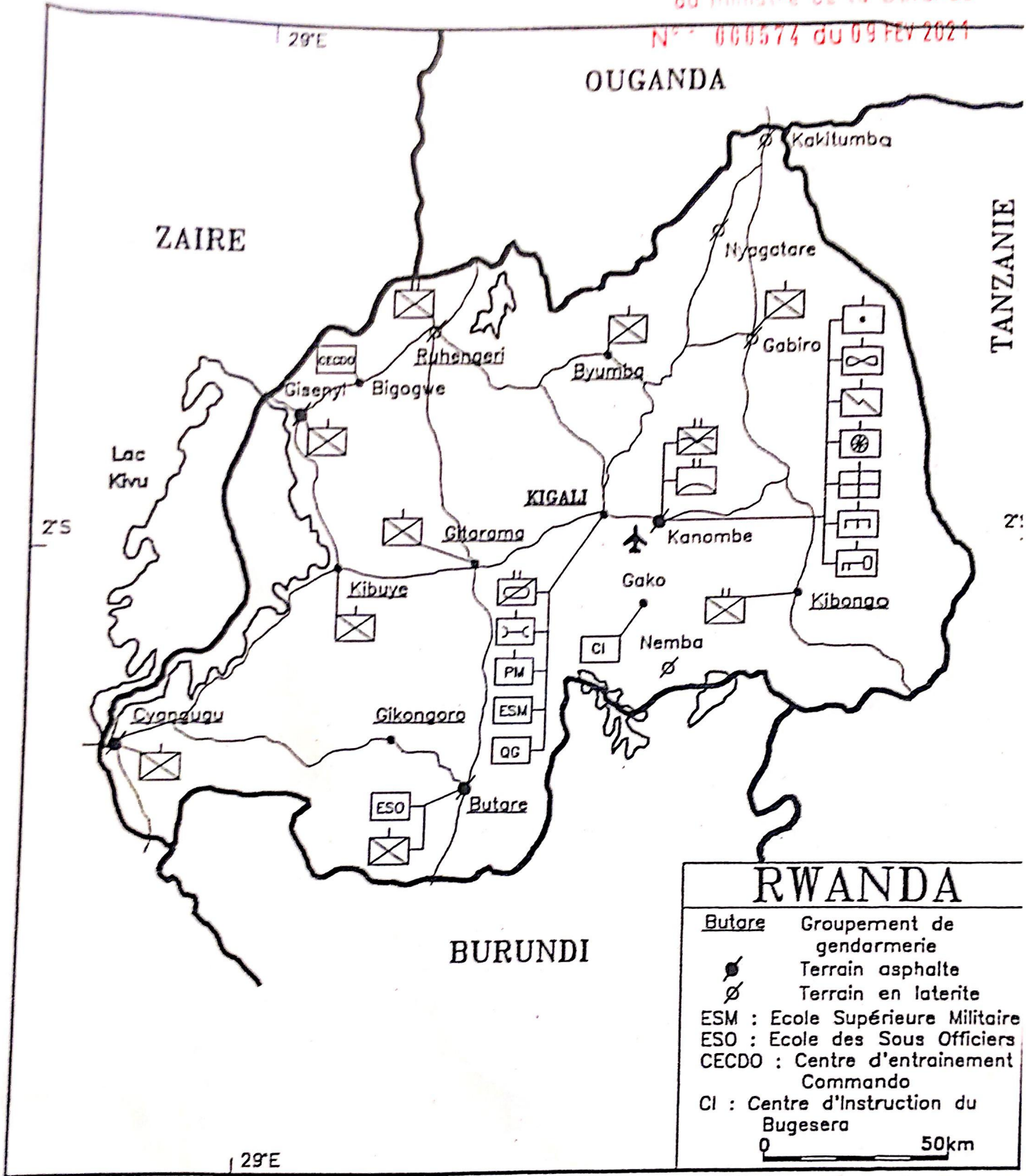


IMPLANTATION DES UNITES

ANNEXE F

Declassifié par décision
du ministre de la Défense

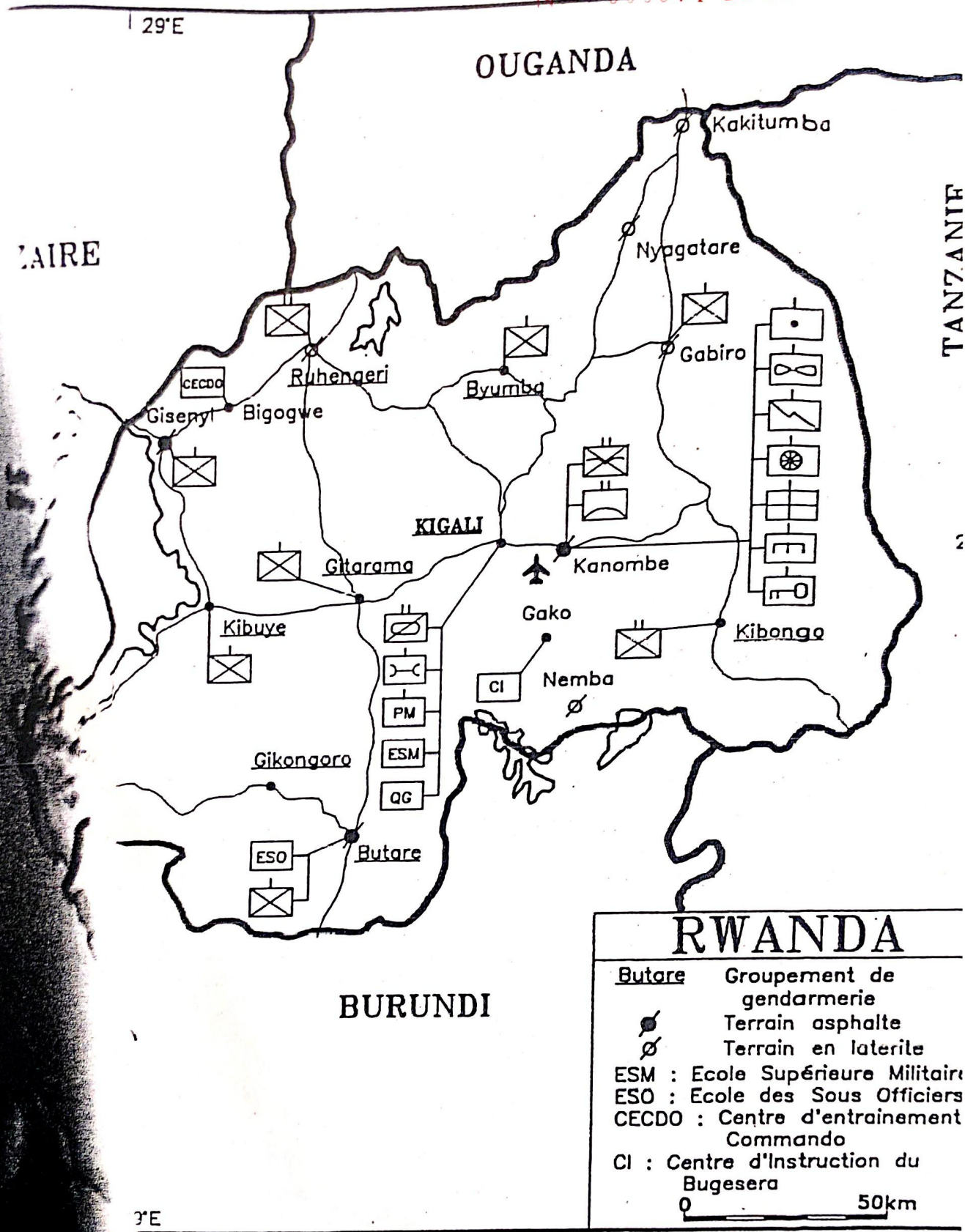
N° 060574 DU 09 FEV 2021



RWANDA	
Butare	Groupement de gendarmerie
	Terrain asphalté
	Terrain en laterite
ESM	Ecole Supérieure Militaire
ESO	Ecole des Sous Officiers
CECDO	Centre d'entrainement Commando
CI	Centre d'Instruction du Bugesera
0 50km	

749

N° - 000574 du 09 FFV 2021



RWANDA	
Butare	Groupement de gendarmerie
	Terrain asphalté
	Terrain en laterite
ESM	Ecole Supérieure Militaire
ESO	Ecole des Sous Officiers
CECDO	Centre d'entrainement Commando
CI	Centre d'Instruction du Bugesera
0 50 km	

418